

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret à Henri Buridant, 17 novembre 1897

Marie Moret à Henri Buridant, 17 novembre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Marie Moret à Henri Buridant, 17 novembre 1897, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-58, consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46932>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméSur le problème d'acheminement des bagages de la famille Moret-Dallet de Guise à Nîmes : Marie Moret demande à Buridant, dans le but de presser l'enquête, si les agents de la gare de Guise ont été saisis de l'affaire de la disparition des appareils photographiques. Marie Moret poursuit sa lettre après la réception du courrier de Buridant en date du 16 novembre qui traite justement de l'enquête sur la disparition des appareils photographiques : elle va écrire au chef de la gare de Nîmes et demande à Buridant de l'avertir quand la gare de Guise aura écho de l'enquête ; elle confirme que la guitare est arrivée port payé contrairement à ce qu'avait laissé entendre Marie-Jeanne Dallet.

Mots-clés

[Musique](#), [Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Lieux cités

- [Gare, Nîmes \(Gard\)](#)
- [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation3 p. (489v, 490r, 491v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 17 nov. 1919

Mon cher Buridan,

Je vous confirme ma lettre du 14 ^{et}.
L'objet spécial de la présente est de vous
prier de me dire si l'écho de l'enquête
ouverte sur la ligne de Nîmes à
Guise - à propos de la soustraction
après vous, une de nos caisses -
est arrivé, maintenant hiérarchi-
quement, je veux dire par les actes
mêmes d'enquête, jusqu'à la gare
de Guise.

Je suppose que vous en enten-
drez parler, que vous en seriez
avisé peut-être en votre qualité
d'envoyé; ou que vous pourriez
demander vous-même au cas où est
la question puisque je vous ai
prévenu du fait - le tout sans ce-
but: ne criser que l'enquête

se poursuit ; car, l'opinion
courante ici est que si on laisse
s'endormir les réclamations, on
n'aboutit à rien du tout.

Il ne faut donc pas que
je laisse le fait sans rappel ;
le mal est important ; c'est
pourquoi je vous prie de me dire
si ~~les saisies~~ les agens de la
ce Guise sont maintenant saisis
du fait ? Votre esprit est un
actif saisira toute la portée de
la chose.

— après-midi — Le courrier m'apporte
votre lettre du 16, mon cher Besidant.
Vous avez si bien saisi la vraie
position de la question que vous
me renseignez sur le point passé
ci-dessus, avant d'être en possession

de la présente. Merci. Par ce même
 courrier, je remercie les faits
 au chef de gare d'ici, Nomas.

De votre côté, soyez assez bon
 pour m'avertir aussitôt que l'écho
 de l'enquête sera arrivé à Guise.

Merci d'avance.

— Qui Mad. Dallet s'était trompée,
 la quittance est bien remise part payé.

— Bien reçu tout ce que vous
 mentionnez, merci.

Mes meilleures amitiés aux
 amis habituels. A vous et aux
 vôtres nos sentiments respectueux

En hâte mais de tout

coeur
 M. Gadin